

M. Bourguignon prétendant que malgré toutes ces dettes la situation financière de P.-E. de Raville ne fut jamais déficitaire, il s'inscrit en faux contre l'assertion que la décadence de la lignée des Raville a commencé avec Pierre-Ernest. D'après ce distingué historien ce ne fut le cas qu'avec ses descendants.

Avant de clôturer mentionnons ce passage de l'acte de partage de la succession du 22 septembre 1623 d'après lequel l'ainé des fils, Jean-François, « aura Koerich, le maréchalat héréditaire et des rentes à Koerich, Geflingen, Gitzingen etc.; le reste des maisons et châteaux: Ansenbourg, Septfontaines, Milburg, Rosport, Kilburg, Daubenfeld, Kehlen, Rodt, écherront à ses trois frères suivant spécification particulière ». (15)

Toujours selon M. Bourguignon: « Le déclin des Raville résulte donc du grand nombre des ayants-droit, ce qui laissa à chacun d'eux une part réduite, mais aussi de la création presque immédiate, à Ansenbourg et à Septfontaines, d'établissements métallurgiques dirigés par des concessionnaires: les Bidart. Ceux-ci ne tardèrent pas à entamer avec les anciens dynastes un conflit dont ils devaient sortir vainqueurs sans trop de peine, exactement à l'instar de ce qui se produisait ailleurs dans les mêmes circonstances. » (15)

(d) Eustache de Munichausen, issu d'une vieille famille originaire de la Basse-Saxe et de la Thuringe, avait été un fidèle compagnon de guerre du gouverneur P. E. de Mansfeld qui en fit son intendant. Lorsqu'un 1580 Mansfeld reçut en récompense de la part du roi d'Espagne le comté de Vianden et les seigneuries y attenantes, il nomma Munichausen bailli en chef de ces terres. (16) C'est en cette qualité que le colonel de Munichausen, efficacement secondé par la bourgeoisie de St-Vith, eut l'occasion en 1593 d'empêcher Philippe de Nassau de prendre cette place par surprise.

En 1600 Eustache de Munichausen était lieutenant du justicier des nobles.

Fervent catholique, il eut ses mérites dans l'établissement des pères jésuites en Luxembourg tandis que son épouse, née Agnès de Mombeeck, fit ériger une grande croix sur la route d'Arlon à l'intention des condamnés qui étaient dirigés vers le gibet tout proche. Le crucifix fut remplacé plus tard par une chapelle sise à l'entrée du vallon portant aujourd'hui le nom de Val Ste-Croix. (17)

Le 9 septembre 1605 il acquit des héritiers de Thielen de Buschroedt une maisonnette avec jardin sis « in der Philipsstatt » à Luxembourg. (18)

En 1608 il était toujours bailli en chef du comté de Vianden, et c'est au nom de Philippe-Guillaume, prince d'Orange, qu'il donna en fief à Godefroid d'Eltz, seigneur de Wolmerange et Clervaux, des biens mouvants de ce comté. (19)

En 1613 c'est Charles de Daun qui reprend en fief d'Eustache de Munichausen les biens du comté tenus précédemment en fief par Louis de Hagen. (20)

Eustache de Munichausen semble être décédé vers 1613 et non, comme le prétend Neyen, le 20 décembre 1627. (21)

(e) L'auteur anonyme de la Notice généalogique concernant la famille Nothomb fait descendre les Bock de l'humaniste arlonais Georges Bock dit « le Virgile belge », *) dont le fils Valentin, seigneur de Post et Schadeck, fut anobli par Charles Quint en 1532. Dans le dénombrement de 1541 relatif à la ville d'Arlon il est question de Valentin Bock en sa qualité de justicier, exempt d'impôts.

*) Cette épithète doit être ramenée à sa juste valeur quand on tient compte de la médiocrité de la littérature aux Pays-Bas du 16^{me} siècle, ainsi que du dire populaire qu'au royaume des aveugles les borgnes sont rois.